

L'ESSENTIEL DE L'INFO

L'actualité des générations

Dossier spécial élections municipales

Journées du patrimoine - Maison des jeunes

Réhabilitation du gymnase - Covid-19 : actions solidaires

Club des Retraités de Coignières

Infos pratiques : nouveau portail famille, marché de Noël...



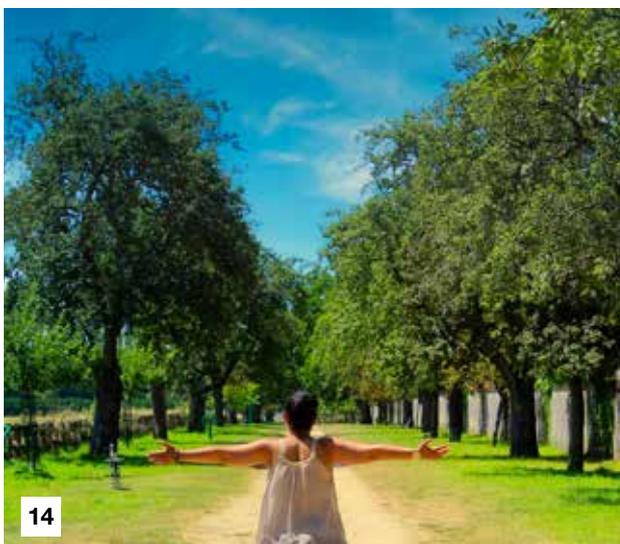
Coignières, éco solidaire par nature

Votre nouveau conseil municipal



Sommaire

Coignières MAG vous a interpellé,
dites-le-nous.



4 RETOUR EN IMAGES

6 DOSSIER
Élections municipales

12 ACTUS DES GÉNÉRATIONS
Enfance - Jeunesse - Seniors

14 TEMPS FORTS EN VILLE
Journées du patrimoine : concours photos
Maison des jeunes
Agenda

16 ZOOM SUR...
Covid-19
Réhabilitation du Gymnase du Moulin à Vent
Destruction du parking Silo
Seqens

19 PORTRAIT
Club des Retraités de Coignières

20 DÉCISIONS MUNICIPALES
MAJEURES

21 INFOS PRATIQUES

22 CARNET DES COIGNIÉRIENS
Bonheur - Félicitations - Regrets

23 TRIBUNES LIBRES



Bel été 2020



Avec la Covid-19, nous avons vécu la crise sanitaire la plus grave de ces dernières décennies. Ensemble, nous avons abordé avec courage cette période. Je remercie les Coigniériens qui se sont mobilisés au côté de la commune, des élus et des agents communaux et du CCAS, pour affronter cette situation en redonnant tout son sens à la notion de solidarité !

Aujourd'hui, la vie institutionnelle a repris, et des mesures ambitieuses s'imposent aux collectivités pour permettre la reconstruction économique de nos territoires. À Coignières, nous avons d'ores et déjà pris notre part de ce défi. Ainsi, lors du conseil municipal du 7 juillet, nous avons délibéré sur l'instauration de diverses mesures économiques à l'attention des entreprises locales : minoration de la TLPE, suspension des loyers et gratuité de l'occupation du domaine public. Pour les Coigniériens nous avons délibéré en juin dernier sur la non augmentation des impôts locaux 2020. Autant d'efforts qui permettront, je l'espère, la reconstruction de notre modèle économique qui a bien souffert depuis mars dernier.

Coignières est avant tout une ville où il fait bon vivre, pour juillet-août les services se sont mobilisés pour offrir à nos jeunes de 3 à 17 ans un été actif et ludique, ouvert sur le partage et les loisirs. Durant deux mois, le Centre de loisirs et l'Accueil Jeunes proposeront une programmation riche en activités, sorties et mini-camps. La Maison des Jeunes n'est pas en reste, avec un programme qui saura allier originalité et dynamisme.

Je vous laisse maintenant découvrir votre nouveau mag.

En vous souhaitant un bel été 2020.

Didier FISCHER
Votre Maire
Vice-président de SQY



**COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945 / 8 MAI**

À l'occasion du 75^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, le Maire Didier Fischer, Sophie Piffarely, adjointe déléguée aux affaires générales, cérémonies et fêtes, Olivier Rachet, correspondant défense et Roger Bernard, président de la section des Anciens Combattants de Coignières, ont procédé à un dépôt de gerbe, à la mémoire des combattants de la Seconde Guerre mondiale. Conformément aux directives sanitaires, cette cérémonie s'est déroulée en comité restreint.

**80^e ANNIVERSAIRE DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940 / 18 JUIN**

Le Maire Didier Fischer a commémoré le 80^e anniversaire de l'appel historique du Général de Gaulle, face au monument de la Malmédonne, en présence des Maires de la Verrière, du Mesnil-Saint-Denis et de Maurepas. Sophie Piffarely, adjointe déléguée aux cérémonies et fêtes, Olivier Rachet, conseiller municipal et correspondant défense et les présidents des associations locales d'anciens combattants ont également assisté à ce temps commémoratif, qui s'est tenu en comité restreint compte tenu de la situation sanitaire.

**MÉDAILLE DE LA PISCINE POUR LES ÉLÈVES DE CE2 / 25 JUIN**

72 élèves de CE2 des groupes scolaires de la Ville ont reçu la médaille de la piscine le jeudi 25 juin, à la Maison de Voisinage. Le Maire Didier Fischer et ses adjointes aux affaires scolaires et aux fêtes et cérémonies, Yasemin Donmez et Sophie Piffarely, ont procédé à la remise du précieux sésame, dans le respect des gestes barrières et des mesures sanitaires.





LES ÉCOLIERS DE COIGNIÈRES RÉCOMPENSÉS / 27 JUIN

Le samedi 27 juin, à la Maison de Voisinage, 68 élèves de CM2 des groupes scolaires de la Ville ont été gratifiés d'un sac contenant un dictionnaire, une calculatrice, un agenda et la médaille de la piscine, le tout offert par la Municipalité. 58 écoliers coigniériens de dernière année de maternelle ont, quant à eux, obtenu un dictionnaire, remis par le Maire Didier Fischer et par Yasemin Donmez, adjointe aux affaires scolaires.



CONSEIL COMMUNAUTAIRE D'INSTALLATION / 11 JUILLET

Samedi 11 juillet, le Maire Didier Fischer a été élu 11^e vice-président de Saint-Quentin-en-Yvelines délégué au commerce, lors du Conseil communautaire d'installation de SQY. La déléguée communautaire de Coignières Christine Renaut était présente, à l'instar des 75 autres délégués qui composent cette assemblée. Jean-Michel Fourgous quant à lui, a été réélu président.



L'École des sports : une bonne idée pour la rentrée

Structure municipale dédiée aux 3-11 ans, l'École des sports permet aux enfants de découvrir différentes activités sportives.

Encadrés par des éducateurs sportifs diplômés, les cours se déroulent au Gymnase du Moulin à Vent, les mercredi (15h30-16h30, 16h30-17h30), jeudi (17h-18h), lundi (17h-18h30) et vendredi (17h-18h30) selon la tranche d'âge. Au programme, une grande diversité de pratiques favorisant la motricité ainsi que l'apprentissage de certaines règles comme le respect des autres. La reprise des cours aura lieu la semaine du 14 au 18 septembre. Les inscriptions se dérouleront au Gymnase du Moulin à Vent mercredi 2/09 (14h-17h), jeudi 3/09 (17h-19h) et vendredi 4/09 (14h-19h) et lors du Forum des associations du samedi 5 septembre.

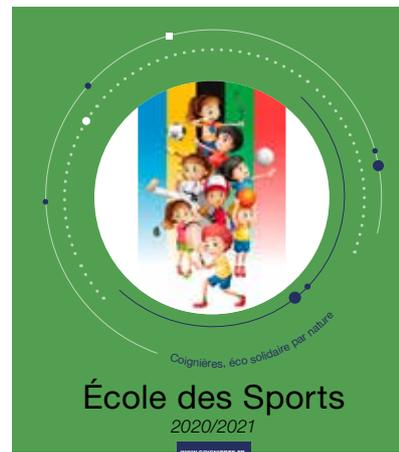
Tarifs : de 29 € à 60 € (dégressif selon le nombre d'enfants inscrits par famille)
Renseignements complémentaires : Service des Sports
Gymnase du Moulin à Vent - 16 rue du Moulin à Vent
01 34 61 44 47 - 06 80 47 13 71 - sport.coignieres@coignieres.fr

COIGNIÈRES
ÉCOLE DES
SPORTS

L'OBJECTIF DE L'ÉCOLE DES SPORTS

Faire découvrir aux enfants différentes activités sportives, afin de leur permettre de pouvoir ensuite :

- faire le choix d'une discipline sportive,
- s'inscrire dans l'un des clubs de la Ville pour une pratique régulière.





Élections municipales : vos nouveaux élus

Conduite par le Maire sortant Didier Fischer, la liste « Un élan durable pour Coignières » a été élue au premier tour des élections municipales et communautaires, le dimanche 15 mars, avec 76,71 % des suffrages, devant la liste « Coignières Avenir » menée par Xavier Girard, laquelle a recueilli 23,29 % des votes. 46,98 % des électeurs coigniériens se sont déplacés pour ce scrutin.

Bureau de vote numéro 1 : Mairie

Inscrits	Votants	Blancs	Nuls	Suffrages exprimés	Liste n°1 COIGNIÈRES AVENIR	Liste n°2 UN ÉLAN DURABLE POUR COIGNIÈRES
1 272	591	11	6	574	144	430
en %	46,46 %	1,86 %	1,02 %	97,12 %	25,09 %	74,91 %

Bureau de vote numéro 2 : École Gabriel Bouvet

Inscrits	Votants	Blancs	Nuls	Suffrages exprimés	Liste n°1 COIGNIÈRES AVENIR	Liste n°2 UN ÉLAN DURABLE POUR COIGNIÈRES
1 248	593	2	10	581	125	456
en %	47,52 %	0,34 %	1,69 %	97,98 %	21,51 %	78,49 %

TOTAL

Inscrits	Votants	Blancs	Nuls	Suffrages exprimés	Liste n°1 COIGNIÈRES AVENIR	Liste n°2 UN ÉLAN DURABLE POUR COIGNIÈRES
2 520	1 184	13	16	1 155	269	886
en %	46,98 %	1,10 %	1,35 %	97,55 %	23,29 %	76,71 %

	Nombre de sièges par liste	
	COIGNIÈRES AVENIR	UN ÉLAN DURABLE POUR COIGNIÈRES
Conseil municipal	3	24
Conseil communautaire	0	2



Vos adjoints au Maire



Florence COCART

1^{re} adjointe chargée de l'économie, de l'emploi et des ressources humaines

« Ma priorité est de continuer de rendre le service économie et emploi proche des entreprises et des demandeurs d'emploi, afin de faciliter le développement économique de notre territoire et permettre le retour à l'emploi des Coigniériens. »

NOS PRIORITÉS :

- Assurer la continuité au sein du service emploi
- Développer le commerce de proximité
- Maintenir et développer le partenariat avec les entreprises coigniériennes
- Redynamiser les zones d'activité coigniériennes
- Créer un salon de l'orientation et de la formation

Cyril LONGUÉE

2^e adjoint chargé de la transition écologique, de l'urbanisme et des travaux

« L'une de mes priorités durant ce mandat est de faire progresser la commune en matière de résilience alimentaire : sauvegarde des terres agricoles, installation de maraîchers, développement des circuits courts... »



NOS PRIORITÉS :

- Mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre du Pacte pour la transition
- Obtenir la mise en révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Faire inscrire l'aménagement de la RN 10 au Contrat de Plan État-Région (CPER)
- Développer les circulations douces sur l'ensemble de la commune
- Intégrer la commune dans le Parc naturel régional de la Haute-Vallée-de-Chevreuse



Sophie PIFFARELLY

3^e adjointe chargée des affaires générales, de la communication, des cérémonies et fêtes

« Mon objectif : continuer à dynamiser les fêtes et cérémonies sur Coignières tout en développant notre communication de proximité. »

NOS PRIORITÉS :

- Relayer les attentes des Coigniériens en matière d'animations locales, comme la Fête des Voisins...
- Poursuivre le dynamisme des animations proposées par la Ville (Fête de la Ville, cérémonies patriotiques, 14 juillet, journées du patrimoine...)
- Améliorer la Fête de la musique
- Moderniser le site de la Ville en le rendant plus convivial et interactif
- Mettre en place le portail famille

Mohamed MOKHTARI

4^e adjoint chargé de la vie associative et des sports

« Nous souhaitons entretenir des rapports de proximité avec les associations afin de les accompagner, les conseiller et les soutenir. Proposer au public de nouvelles activités sportives ainsi qu'un événement sportif majeur. »



NOS PRIORITÉS :

- Moderniser le pôle Association de la Mairie en proposant de nouveaux services
- Réaliser un second lieu d'initiatives culturelles, associatives et sociales afin de répondre à la demande croissante
- Réaliser une aire mixte d'activités qui comprendra un espace de convivialité et d'échanges ainsi qu'un espace d'activités sportives



Yasemin DONMEZ

5^e adjointe chargée des politiques éducatives et des écoles

« Aux côtés des familles et avec tous nos partenaires, notre priorité est de proposer à chaque enfant un parcours éducatif de qualité, avant, pendant et après l'école, favorisant son ouverture au monde, son bien-être et son épanouissement personnel, à travers la culture, les loisirs, le sport ou encore la citoyenneté, permettant ainsi à nos petits Coigniériens de devenir de futurs citoyens éclairés, ouverts, autonomes et responsables. »

NOS PRIORITÉS :

- Réhabiliter les équipements scolaires
- Maintenir le développement numérique dans les écoles
- Poursuivre le soutien des projets pédagogiques proposés par les enseignants
- Renforcer les relations avec les associations de parents d'élèves et le corps enseignant



Marc MONTARDIER

6^e adjoint chargé de l'action sociale, de la solidarité intergénérationnelle et du suivi des personnes vulnérables

« L'action sociale accompagnera tous les Coigniériens. Bien vieillir à Coignières et dans de bonnes conditions reste une priorité, au même titre que le développement et l'épanouissement de la petite enfance au sein de nos structures. »

NOS PRIORITÉS :

- Garantir une solidarité sociale et intergénérationnelle
- Renforcer le lien social intergénérationnel entre Coigniériens par le biais d'activités et de dispositifs
- Développer un réseau de confiance avec les partenaires sociaux, départementaux, intercommunaux et associatifs
- Poursuivre la rénovation de la Résidence-autonomie afin de la rendre plus accueillante et plus attrayante
- Étudier la faisabilité de louer des T2 à la Résidence-autonomie, ce qui favoriserait l'accueil de nos couples seniors.

*Ève MOUTTOU
7^e adjointe chargée des finances, de la commande publique, de l'informatique et de l'administration générale*

« Nous accompagnons toutes les directions dans leurs projets. Le service des Finances travaille en transversalité avec tous les pôles pour la bonne mise en œuvre des actions municipales. »



NOS PRIORITÉS :

- Optimiser le budget communal et maîtriser les dépenses
- Réduire la dépense publique et continuer l'investissement avec une recherche systématique de subventions (région, département, SQY...)
- Mettre en place une stratégie financière en définissant et en priorisant, sur 6 ans, le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), qui saura répondre aux attentes des Coigniériens



Salah KRIMAT

8^e adjoint chargé de la culture, du patrimoine et de la jeunesse

« Notre objectif est de mettre en place localement une politique culturelle ambitieuse en s'appuyant sur un service dédié, des actions et des offres nouvelles pour la jeunesse ainsi que des dispositifs innovants pour la protection du Patrimoine. »

NOS PRIORITÉS :

- Favoriser l'accès à la culture pour tous les Coigniériens et développer la diversité des pratiques culturelles
- Mettre en valeur et protéger notre patrimoine. Inscrire l'Église à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques
- Poursuivre et développer une politique en faveur de la jeunesse



Vos conseillers délégués



Leila ZENATI

Conseillère déléguée aux ERP (Établissements Recevant du Public), à la sécurité des bâtiments, aux divers réseaux, à la mise en place du schéma directeur zones 30 et au suivi des occupations temporaires de voirie

« Notre ambition est d'avoir une vision globale en matière de sécurité sur toute la commune en ce qui concerne les Établissements Recevant du Public, les divers réseaux, les ralentisseurs et les occupations temporaires de voirie. »

NOS PRIORITÉS :

- Analyser et informatiser la liste complète des bâtiments ERP (Établissements Recevant du Public) de notre commune
- Garantir la sécurité des coigniérien(ne)s en ajoutant des zones 30 km/h et des ralentisseurs à des endroits stratégiques
- Assurer la sécurité des réseaux de toute la commune
- Faire exécuter, en cas de besoin, les travaux des réseaux électriques, en concertation avec SQY

Nicolas ROBBE

Conseiller délégué à la participation citoyenne et aux jardins partagés

« La participation citoyenne peut se résumer à la formule "débatte et choisir". Les divers "conseils de quartiers", "conseils des enfants et de jeunes" et "conseil des anciens" en seront l'expression.

Espaces de vie et de participation citoyenne, les jardins partagés satisfont nos besoins fondamentaux de lien avec les autres et de nourriture, dans une démarche respectueuse de l'environnement, tout en joignant l'utile à l'agréable. »



NOS PRIORITÉS :

Les objectifs et modes d'actions se déclinent sous diverses formes :

- Poursuivre la participation citoyenne en :
 - * maintenant les conseils de quartiers
 - * s'appuyant sur le conseil municipal des enfants en le déclinant sous la forme d'un Conseil municipal des enfants et des jeunes
- Développer la bienveillance et le devoir de mémoire en créant un conseil des anciens
- Renforcer la volonté de construire ensemble dans le respect d'une écologie globale, notamment par le biais des jardins partagés
- Développer l'ouverture, la transparence, le bon sens et la confiance en créant du lien



Maxime PETAUTON

Conseiller délégué à l'accessibilité et au handicap

« Rendre la ville accessible est un minimum. Le but de notre équipe est l'inclusion et l'intégration des personnes en situation de handicap dans la vie de la cité. »

NOS PRIORITÉS :

- Poursuivre la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP)
- Imaginer et réaliser de nouveaux parcours accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Sensibiliser la population, les enfants et les adultes au handicap
- Sensibiliser les entreprises sur la réglementation qui concerne l'accueil des personnes en situation de handicap

Vos conseillers municipaux

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ

Jean-Luc TANGUY, conseiller municipal
Christine RENAUT, conseillère municipale et déléguée communautaire
Olivier RACHET, correspondant défense
Jean-Dominique PERFILLON, conseiller municipal
Sylvie MAUDUIT, conseillère municipale
Catherine JUAN, conseillère municipale
Nathalie GERVAIS, conseillère municipale
Rahma M'TIR, conseillère municipale
Brahim BEN MAIMOUN, conseiller municipal
Martine FERNANDES, conseillère municipale
Jamel TAMOUM, conseiller municipal
Aliya JAVER, conseillère municipale

CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION

Nicolas GROS DAILLON, conseiller municipal
Sandrine MUTRELLE, conseillère municipale
Xavier GIRARD, conseiller municipal

Ils nous ont quittés

Ralph VAUCELLE, élu chargé des travaux à la Mairie de Coignières, de 1977 à 1989

Coigniérien depuis son mariage en 1950, Ralph Vaucelle exerçait le métier de maroquinier, à domicile. Adjoint au maire en charge des travaux de 1977 à 1989, il avait activement contribué à l'assainissement de la commune. Très précautionneux, il surveillait de près les chantiers, allant jusqu'à pénétrer dans les gros collecteurs. Doté d'une mémoire prodigieuse, Ralph Vaucelle était capable de se remémorer les dates et les détails de tous les travaux. Ses collègues le surnommaient affectueusement « Monsieur Tuyau ».

Madeleine GAUTIER, élue chargée des affaires sociales à la Mairie de Coignières, de 1971 à 1983

Madeleine Gautier nous a quittés en avril 2020, à l'âge de 89 ans. Résidant au pont de Chevreuse, l'adjointe chargée des affaires sociales de 1971 à 1983 a œuvré étroitement, aux côtés de l'ancien maire Robert Vian, pour la réalisation de la Résidence-autonomie « Les Moissonneurs », où elle a séjourné quelques mois au cours de l'année 2018.

La Municipalité présente ses sincères condoléances aux familles des disparus.

JEUNESSE



SÉJOUR SKI : DU LOISIRS À LA SOLIDARITE

Après une belle escapade enneigée du 15 au 21 février au cœur des Hautes-Alpes, dix-neuf Coigniériens âgés de 11 à 17 ans vont aujourd'hui participer à diverses actions de solidarités communales.

En effet, ce séjour au ski s'est inscrit dans une démarche de responsabilisation des adolescents fréquentant l'Accueil jeunes.

Chaque skieur a payé, symboliquement, 160 €, la Municipalité prenant à sa charge le reliquat. En compensation, les skieurs en herbe effectueront, d'ici la fin de l'année, une action solidaire en prenant part à la préparation d'un événement communal.

JEUNESSE



ACCUEIL JEUNES : L'ÉTÉ SERA CHARGÉ !

Dès le mercredi 10 juin, l'Accueil jeunes a mis de nouveau en place des animations à l'adresse des 11-17 ans, tous les mercredis, de 16h30 à 19h30, à l'école Marcel Pagnol. Les temps forts du samedi après-midi, eux, ont repris depuis le 27 juin. Et cet été, c'est un planning chargé qui attend les jeunes.

La structure municipale réserve aux ados une programmation estivale des plus riches. Voyez par vous-même : visites culturelles (Cité des Sciences, Musée de l'Air et de l'Espace, Tour Eiffel), instants sportifs (VTT, piscine, initiatives menées conjointement avec le Comité Régional Olympique et Sportif Île-de-France), moments conviviaux (soirées barbecue, laser-quest, bowling) : bref les adolescents coigniériens profiteront d'une myriade

d'activités cet été ! Parce que le virus ne prend pas de vacances, les animations et sorties proposées se déroulent dans le strict respect des règles sanitaires et des mesures de distanciation.

Renseignements :
Accueil jeunes
01 34 61 44 47/06 80 47 13 64
jeunesse.coignieres@coignieres.fr

LES JEUNES DIPLÔMÉS RÉCOMPENSÉS

La Ville honore ses jeunes diplômés ayant obtenu une mention !

Les élèves ayant obtenu le brevet des collèges avec la mention « bien » ou « très bien », à l'issue des années scolaires 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020, seront mis à l'honneur à la Maison de Voisinage en novembre prochain, au même titre que les bacheliers gratifiés d'une mention « bien » ou « très bien » cette année. Une carte cadeau, dont la valeur varie en fonction de la mention et du

diplôme (Baccalauréat : 200 € pour la mention très bien, 150 € pour la mention bien, Brevet : 100 € pour la mention très bien, 50 € pour la mention bien), ainsi qu'une clé USB, leur seront attribuées. Les jeunes concernés ont jusqu'au 2 octobre pour déposer leur relevé de notes en Mairie ou l'envoyer par email à evenementiel@coignieres.fr.





SENIORS



RETOUR DES THÉS DANSANTS ET DES TABLES D'HÔTES

L'arrivée de l'épidémie de Covid-19 en mars dernier a contraint la municipalité à suspendre ses thés dansants et ses tables d'hôtes. Ces deux rendez-vous mensuels très prisés font leur retour en septembre pour le plus grand bonheur des habitués.

Le 24 septembre, ça va swinguer dans les Salons Antoine de Saint-Exupéry ! Rendez-vous mensuels incontournables, les thés dansants rassemblent près de 200 danseurs et danseuses toniques et enjoués à chaque édition. Les seniors se déhancheront sur une kyrielle de sonorités différentes : paso-doble, tango, valse, cha-cha-cha, madison, biguine... Une ambiance déçousue rendue possible par un orchestre professionnel qui rythmera le jeudi après-midi. La jovialité sera de mise !

Reprise des tables d'hôtes

Instants conviviaux mêlant gourmandise et partage, les déjeuners intergénérationnels avec les résidents dynamiseront de nouveau la Résidence-autonomie « Les Moissonneurs » à la rentrée !

Contacts :
CCAS
 01 34 61 45 75
ccasrpa@coignieres.fr

Vos prochains rendez-vous

Thés dansants

Jeudi 24 sept. - Dominique Legrand
 Jeudi 29 octobre - Patrick Bessières
 Jeudi 26 novembre - Pascal de Smet

Tables d'hôtes

Mardi 29 septembre
 Mardi 27 octobre
 Mardi 24 novembre
 Mardi 15 décembre

YES+, un service qui combat l'isolement

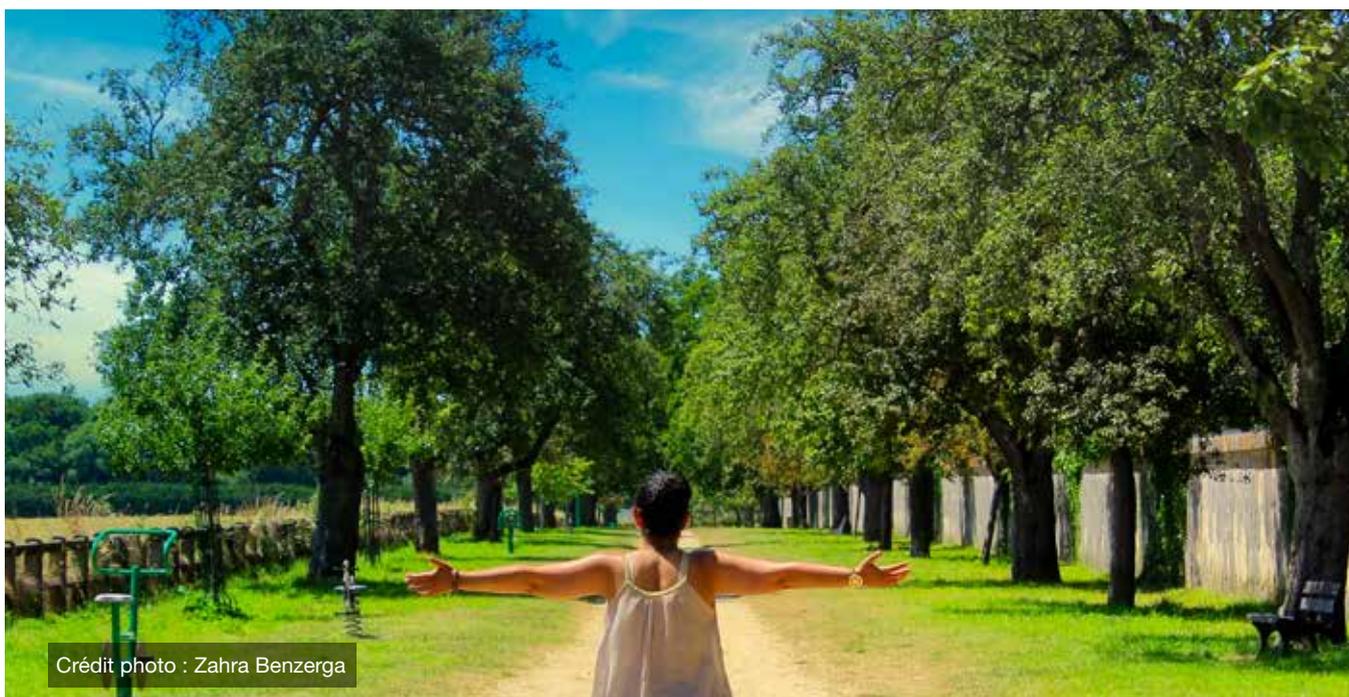
La Ville participe au dispositif YES+ (Yvelines Étudiants Seniors) visant à rompre l'isolement des aînés. Dans le cadre de cette initiative subventionnée par le Département des Yvelines, un agent de convivialité, placé sous la responsabilité d'un professionnel du travail social, rendra visite aux seniors coigniériens tout au long de l'été (juillet, août et septembre 2020). Au programme, visites de convivialité à la Résidence-autonomie « Les Moissonneurs » dans le respect des gestes barrières, échanges téléphoniques, activités ludiques... Vous souhaitez bénéficier de ces interactions intergénérationnelles et gratuites ? Contactez, dès à présent, le Centre Communal d'Action Sociale par téléphone au 01 34 61 45 75 ou par mail à ccasrpa@coignieres.fr.





Journées du patrimoine À vos appareils !

Samedi 19 et dimanche 20 septembre, venez découvrir Coignières et son histoire à l'occasion des « Journées du patrimoine ». Cette année, la manifestation aura pour thème « Coignières, dans l'œil du photographe » et fera l'objet d'un grand concours photos auquel vous êtes tous invités à participer.



Crédit photo : Zahra Benzerga

Visite guidée, exposition photos (par et en présence de la photographe coignérienne Zahra Benzerga), exposition d'anciennes cartes postales relatant l'évolution de la RN 10 (par l'association Histoire et Protection du Patrimoine et de l'Environnement de Coignières), concert... Le programme de l'édition 2020 des Journées du patrimoine s'annonce prometteur et riche en découvertes.

Concours photos

Pour la première fois, dans le cadre de cette manifestation, la Ville lance un concours photos ouvert à tous les photographes amateurs coignériens. L'objectif pour les participants est de photographier le patrimoine de notre ville afin de le mettre en valeur. Les personnes qui souhaitent participer sont invitées à envoyer leur photo (1 par participant) avant le samedi

5 septembre, à l'adresse email suivante : evenementiel@coignieres.fr. Un jury composé d'élus, d'habitants et de la photographe Zahra Benzerga examinera les clichés qui seront ensuite exposés en Mairie, lors des journées du patrimoine. Le règlement complet de ce concours sera prochainement consultable et téléchargeable sur le site Internet de la Ville.

Renseignements :
Service événementiel
Sandrine Suzanne - 01 30 13 17 67
evenementiel@coignieres.fr

À vos agendas !

- ▶ **Samedi 5 septembre**
Forum des associations
Gymnase du Moulin à Vent
- ▶ **Dimanche 20 septembre**
Cross-road
- ▶ **Judi 24 septembre**
Thé dansant
Salons Saint-Exupéry
- ▶ **Samedi 26 sept. (sous réserve)**
Inauguration du gymnase
- ▶ **Mardi 29 septembre**
Table d'hôtes - Résidence-
autonomie « Les Moissonneurs »
- ▶ **Mardi 29 septembre**
Présentation de la saison culturelle
Théâtre Alphonse Daudet
- ▶ **Dimanche 4 octobre**
Vide-grenier
Parking de la gare



Une actualité chargée pour la **Maison des jeunes**



Visite de la recyclerie Manivelle

Sensibilisation à la prévention routière

Une belle opération de sensibilisation ! Attentifs et impliqués, de jeunes Coigniériens ont bénéficié d'une expertise poussée sur le thème de la prévention routière, le mercredi 15 janvier dernier, à la Maison des jeunes. Des échanges nourris et constructifs ont été tenus entre les participants et le responsable de l'association départementale de prévention routière.

Visite de la recyclerie Manivelle

Un groupe de Coigniériens s'est rendu à la recyclerie Manivelle, située au Mesnil-Saint-Denis, le 21 décembre dernier. L'occasion de découvrir un lieu exclusivement dédié



Sensibilisation à la prévention routière

à la réparation et à la customisation des anciens objets. Par la suite, les apprentis menuisiers, bien aidés par les animateurs de la Maison des jeunes et par certains élus municipaux, ont monté, au sein de la structure, une table basse composée d'éléments de récupération.

Nettoyage du centre commercial

Encadrés par deux animateurs, sept jeunes de la structure municipale ont procédé au nettoyage du centre commercial, du City-stade et du parking des Acacias le samedi 14 mars, de 14h à 16h.

Maraudes

Les jeunes Coigniériens ont fait preuve de solidarité, en janvier dernier, à l'occasion d'une maraude effectuée à la gare de Saint-Quentin-en-Yvelines, à Élancourt et à Plaisir, en collaboration avec la Croix-Rouge. Cette opération a été par la suite renouvelée, à la gare de Trappes et à La Verrière. Au programme, distribution de boissons chaudes et de repas. Cette initiative, menée en présence d'un référent de la Croix-Rouge, s'est révélée bénéfique à bien des égards. Warren, 19 ans, s'est dit « *très satisfait de participer à cette action positive et de venir en aide à des personnes en difficulté* ».



Programmation estivale

La Maison des jeunes organisera plusieurs visites culturelles et sorties ludiques tout au long de l'été. À noter que la structure sera fermée du samedi 15 au samedi 29 août.

- > Sam. 4 et dim. 5 juillet : nettoyage du centre commercial "Le Village"
- > Mercredi 15 juillet : visite guidée de la Verrerie d'Art de Soisy-sur-Ecole (91), de 14h à 18h
- > Samedi 18 juillet : visite guidée de la Tour Eiffel, de 14h à 18h
- > Samedi 25 juillet : sortie à la Base de loisirs de Cergy (95)
- > Vendredi 14 août : visite des quais de Seine et balade en bateau-mouche

Renseignements et inscriptions :

Maison des jeunes - 07 53 86 83 69 - action.prevention@coignieres.fr



Covid-19

Les actions solidaires et citoyennes



Dessins des enfants de la Ville en soutien aux résidents de la Résidence-autonomie « Les Moissonneurs »



Continuité pédagogique

En mars dernier, la situation sanitaire a conduit la Municipalité à proposer des solutions innovantes pour garantir à chaque élève une continuité pédagogique. Ainsi, en accord avec les enseignants d'élémentaires des deux groupes scolaires de la ville, les familles n'ayant pas d'accès à Internet pouvaient chaque jour récupérer les devoirs de leur enfant en version papier au Centre de loisirs « La Farandole ». Afin de compléter cette initiative, pour les familles ne disposant pas d'équipements informatiques, il a été offert à ces dernières la possibilité d'imprimer les documents scolaires.

Activation du Plan bleu

Mesure phare du dispositif « Plan bleu » activé par le Maire Didier Fischer, un service de coursiers en direction des plus de 65 ans et des personnes atteintes de handicap, a été instauré dès le début du confinement. L'agent dépêché était chargé de faire ou de récupérer les courses dans les commerces alimentaires et les pharmacies. Au

total, quatre agents ont renforcé le Centre Communal d'Action Sociale dans le cadre de ce plan d'urgence, favorisant de ce fait un accompagnement de proximité à destination des seniors coigniériens.

Confection et distribution de masques anti-virus

La crise sanitaire n'a pas entravé la solidarité entre Coigniériens. Preuve en est, pléthore d'entre eux se sont mués, bénévolement, en couturières et couturiers. Répondant à la pénurie de masques FFP2, de nombreux Coigniériens se sont mobilisés pour confectionner des masques en tissu, dans le cadre de l'opération citoyenne lancée par la Ville le 8 avril. La Municipalité, par le



biais de Florence Cocart, adjointe au Maire en charge de l'emploi et de Christine Renaut, conseillère municipale et communautaire, s'est ensuite chargée de distribuer ces masques alternatifs à l'ensemble de la population dès le 24 avril.

Mobilisation de l'association « Coignièrès en transition »

Durant toute la durée du confinement, l'association « Coignièrès en transition » a mis en place de nombreuses actions citoyennes démontrant la solidarité entre administrés. Réparation d'objets indispensables via une aide téléphonique ou vidéo, aide aux devoirs à destination des élèves de primaire et des collégiens, collecte d'ordinateurs, de livres, de DVD, de jeux et de nourriture afin de les distribuer aux personnes dans le besoin, présence d'un maraîcher tous les mercredis sur le parking de la gare, recherche de volontaires souhaitant tenir compagnie, par téléphone, à toutes les personnes isolées... La mobilisation sur le territoire communal a été importante !

Une parenthèse musicale a également enchanté la rue de



l'Attelage. Dès le 15 avril, le conseiller municipal Maxime Petauton a joué un morceau à la trompette tous les jours, à 19h45, dans sa cour.

Co-initié avec le professeur de musique du Coignières Foyer Club Jean Cailliez, également auteur d'une prestation musicale tous les soirs à 19h30, ce projet a réuni 10 à 20 spectateurs chaque soir. Une sorte de chorale s'est même constituée chaque mercredi, à la demande d'un habitant.

La continuité du service public assurée

Malgré une crise sanitaire sans précédent, un service minimum d'accueil en Mairie a été instauré dès le début du confinement. L'Hôtel de Ville est ainsi resté fonctionnel à des horaires aménagés, afin d'assurer la continuité du service public.

Symbole de cette volonté, la Police municipale, mobilisée les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 19h, les mercredis de 14h à 19h et les samedis de 9h à 12h. En plus de leurs missions habituelles (maintien de l'ordre public, problèmes de stationnement...), les agents se sont attelés à faire respecter l'obligation de confinement. Cette implication sans faille a également caractérisé les animateurs du centre de loisirs « La Farandole » qui dès le 16 mars, ont assuré, de 7h à 18h30, un accueil gratuit pour les enfants dont les parents étaient réquisitionnés sur décision de l'État.

3 QUESTIONS À

Florence Cocart,
1^{re} adjointe en charge de l'emploi



Afin de faciliter l'acquisition du matériel nécessaire à la fabrication des premiers masques, l'adjointe au Maire chargée de l'emploi Florence Cocart a pris attache auprès de divers fournisseurs. Une preuve de l'implication totale de l'élue, force vive de ce projet.

La rédaction : Comment s'est déroulé le processus, de la confection des masques à leur distribution ?

Florence Cocart : Nous avons lancé un appel aux administrés. 28 couturières et couturiers ont répondu présent. Nous avons donc commandé du tissu, des élastiques... Les volontaires sont venus retirer les coupons en Mairie, avant de confectionner les masques à leur domicile. Après avoir récupéré un stock suffisant, nous avons commencé par une distribution de masques à destination des 65 ans et plus. Puis, nous avons assuré la

distribution à l'attention des 55 ans et plus. Par la suite, la distribution s'est effectuée en fonction de la constitution de chaque foyer.

LR : Peut-on en savoir davantage sur la composition et les conditions d'utilisation des masques ?

Florence Cocart : Les masques ont été réalisés dans le respect des recommandations Afnor. Chaque masque contient deux couches de popeline, un tissu très dense, et un tissu en coton de 240 grammes. Chaque distribution a nécessité des recommandations de lavage et d'utilisation : se laver les mains avant de toucher les élastiques, ne jamais mettre ses doigts à l'intérieur du masque... Même s'il n'est porté qu'une demi-heure, le masque doit être lavé après chaque utilisation. Il peut être réutilisé une trentaine de fois.

La rédaction : Avez-vous obtenu des retours sur cette opération citoyenne ?

Florence Cocart : Oui, nous avons obtenu de très bons retours sur la page Facebook de la Ville. Nous avons même eu une boîte de chocolats pour les couturières. Toutes les personnes qui viennent récupérer leur masque me demandent de remercier les couturières. D'ailleurs, il n'y a pas que les administrés de Coignières qui saluent notre initiative. Il y a également les communes environnantes où notre initiative a fait écho.

Je tiens à remercier l'ensemble des participant(e)s. Le secrétariat du Maire a pris les appels et a géré la distribution avec brio. Trois agents municipaux nous ont aidés à découper du tissu, sur la base du volontariat. On peut souligner cette entraide et cette disponibilité de la part des administrés et des élus. Je remercie ces derniers pour leur implication. Cet élan solidaire a été exceptionnel.



La Ville remercie ses couturières et couturiers bénévoles

Manassa BASSA, Myrose BOIZIER, Myriam BOUVERET, Lucia CRISTUT, Brigitte DAMERVAL, Prédéstinée DIANGO N'GUESSAN, Yasemin DONMEZ, Nathalie DUVAL, Carine GERY, Isabelle GUEGUEN, Dolores GUILBERT, Zelda HUBERT, Marie-Christine JUTZET, Angélique KRIMAT, Daniele LE SOLLEU, Anne-Marie LHUILLIER, Isabelle MACHADO, Sylvie MAUDUIT, Isabelle MONTARDIER, Véronique PASCO, Berthille PAUCTON, Véronique POULAIN, Marie-Claude RENAUD, Brigitte RICHARD, Édouard RITZ, Laurence SORA, Annick TESTU, Aurélie VERDAN.



La destruction du parking Silo a débuté

Le problème du stationnement aux abords de la Résidence des Acacias est en passe d'être résolu. Les travaux du parking Silo, propriété du bailleur social Seqens, ont débuté courant juin et devraient s'achever fin août. Afin de limiter l'impact du manque de places, une aire de stationnement provisoire sera aménagée. À terme, plus de 300 places de parking supplémentaires seront disponibles sur le site, qui bénéficiera même d'une résidentialisation. En raison de la crise sanitaire, plusieurs mesures sont respectées sur le chantier : mise en place d'un référent COVID, respect des gestes barrières, port de masques et de gants et désinfection de la « base vie » toutes les 2 heures.

Réhabilitation du Gymnase du Moulin à Vent

Entamés en décembre dernier, les travaux du Gymnase du Moulin à Vent se poursuivent. Réaménagement de l'étage (création d'une cuisine, d'un local de rangement, d'un bureau et d'une salle de fitness), proposition d'une nouvelle activité grâce à l'élaboration d'un mur d'escalade, réhabilitation de l'ensemble des sanitaires et des vestiaires, accessibilité à l'étage pour les Personnes à Mobilité Réduite par le biais d'un ascenseur, sont autant d'innovations qui moderniseront l'équipement municipal. Les travaux devraient s'achever courant septembre, dans le respect du calendrier établi.



Seqens, plus qu'un bailleur

Filiale immobilière du groupe Action Logement, Seqens est un des acteurs majeurs du logement social en Île-de-France.



Issue du regroupement de 6 ESH, *France Habitation*, *Domaxis*, *Sogemac Habitat*, *L'Athégienne*, *Sofilogis* et *Pax-Progrès-Pallas*, Seqens répond aux attentes des Franciliens désireux de bénéficier d'un logement adapté à leurs besoins. Le bailleur social accompagne les Parisiens dans leurs parcours résidentiels, par le biais de ses deux filiales : Seqens Accession et Seqens Solidarités. Seqens fait valoir un patrimoine de près de 100 000 logements locatifs sociaux, représentant 230 000 personnes. Présente dans les huit départements d'Île-de-France, via six directions opérationnelles, l'entité peut compter sur l'expertise de ses 1 500 collaborateurs.

Cohésion sociale

Dans une région attractive mais tendue, Seqens s'évertue à redynamiser le secteur du logement social. Surtout, le groupe accorde une certaine importance au développement social de ses locataires. Rénovation urbaine visant à améliorer le cadre de vie des habitants, accompagnement des locataires à chaque étape de leur vie (étudiants, jeunes travailleurs, familles, personnes âgées ou à mobilité réduite), aide à l'insertion sociale et économique, tranquillité résidentielle... L'engagement de l'entreprise au service des territoires et des locataires est total.

Aux Acacias, capture et stérilisation de chats errants

Assurée conjointement par la Ville, le bailleur social Seqens et la Société Protectrice des Animaux, une campagne de stérilisation de 40 chats errants a été menée récemment, dans le quartier des Acacias. Adjoint au Maire chargé de la transition écologique, Cyril Longuépée a procédé au trappage des chats, à leur dépôt à la SPA puis à leur remise en liberté sur site après la stérilisation.



Des retraités actifs !

Créé en 1976, le Club des Retraités de Coignières (C.R.C.) s'apparente à un bol d'air frais pour les aînés de la Ville.



« *Cordialité et convivialité* ». Martine, membre du Club des Retraités de Coignières depuis 7 ans, définit succinctement l'état d'esprit qui anime l'association. Visant à rompre l'isolement des personnes retraitées par le biais d'activités culturelles, d'animations ludiques et de sorties, l'entité favorise la création d'un lien social entre les adhérents.

Le Club des Retraités de Coignières suscite l'attrait des seniors de la Ville. Le nombre de membres (124 à l'heure actuelle) croît au fil des années, au même titre que le taux de participation aux diverses manifestations du C.R.C.. Cette mobilisation graduée traduit un vif engouement autour du Club : « *Je suis pleinement satisfait. Quand on est seul à la maison, à part la télé, on n'a pas tellement d'informations. Là, on a des échanges, c'est un réel plaisir de se retrouver et de parler avec des amis* », confie Charles, adepte de l'association depuis 21 ans.

Une récurrence appréciée

La programmation annuelle convainc chaque année les habitué(e)s. Grâce

au tour-opérateur SAVAC, qui facilite l'organisation des excursions, deux sorties culturelles, une au printemps et l'autre à l'automne, permettent aux fidèles de changer d'air (visites de musées, monuments, châteaux) ; les plus gourmand(e)s jouissent de deux parenthèses gastronomiques (une avant l'été et l'autre en fin d'année) ; par ailleurs, les réunions bimensuelles à la Maison de Voisinage (1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois) distraient les concerné(e)s (jeux de société, échanges sur le quotidien, collation...).

Mais ce n'est pas tout ! D'autres temps forts récurrents sont particulièrement prisés des seniors : la fête du Beaujolais nouveau, la galette des Rois et son cidre savoureux, le rendez-vous « Crêpes et Carnaval »... Les retraités coigniériens sont conquis !

Un trio compétent

Cette satisfaction générale est la conséquence du travail minutieux et de l'implication exemplaire d'un triumvirat. Parfaitement secondé par le trésorier Pierre Gaugoin et la

secrétaire Mireille Gabier, Dominique Poncelin, président depuis 2014, entame son troisième mandat à la tête du C.R.C.. Les membres de l'association ne tarissent pas d'éloges à son sujet : « *Il est formidable, très dévoué et travaille beaucoup pour que le club soit vivant* », avoue Charles. Josiane, elle, évoque un président « *avenant, réactif et sympathique* ».

Grâce à la subvention allouée par la commune et à la cotisation annuelle de 25 € de ses membres, tout comme la participation des adhérents aux sorties, le Club des Retraités de Coignières optimise son budget et parvient à surprendre ses adhérents par ses animations. Les prévisions financières annuelles de l'association coigniérienne sont évaluées à 22 815 €.



DÉCISIONS MUNICIPALES MAJEURES

Conseil municipal du 25 mai 2020

Élection du Maire et des adjoints

Le 25 mai dernier, s'est tenue l'élection du Maire de Coignières et de ses adjoints à la Maison de Voisinage, en raison du contexte sanitaire. Devant un public réduit du fait de la Covid-19 et des règles sanitaires à respecter, Monsieur Fischer a été réélu Maire. De même 8 adjoints ont été élus lors de cette même séance. Un conseil d'installation qui fixe le mandat 2020-2026. Comme il est de tradition, le conseil municipal a délibéré sur la délégation de pouvoirs au Maire.

Conseil municipal du 16 juin 2020

Instauration de deux nouvelles commissions

Lors de la séance du 16 juin, les élus ont délibéré sur la composition des diverses commissions municipales et extra-municipales. À cette occasion, deux nouvelles commissions extra-municipales ont été instituées : la commission en charge de la préservation du patrimoine historique et la commission en charge du patrimoine naturel. Ces deux instances sont ouvertes chacune à 10 Coigniériens. Une démarche citoyenne qui permet aux habitants qui le souhaitent de participer à l'action municipale.

Conseil municipal du 7 juillet 2020

Composition des conseils de quartiers

Lors de cette séance les élus coigniériens ont délibéré sur la composition des futurs conseils de quartiers, sur la base d'un découpage de la ville en 4 secteurs.

Aide aux entreprises

Les élus ont également voté l'ensemble des aides apportées par la commune aux entreprises, suite à la Covid-19, ainsi la TLPE a été réduite de 30 %. De même certains loyers perçus par la Ville ont été annulés (Cabinet médical, entreprises...), s'agissant d'initiatives visant à relancer le tissu économique coigniérien.

Votre prochain conseil municipal :
Mardi 28 juillet à 19h45 en Mairie

Retrouvez l'ordre du jour et les délibérations du conseil sur :
www.coignieres.fr

Commissions extra-municipales ouvertes aux Coigniériens

Les Coigniériens ont la possibilité de contribuer à l'élaboration de projets communaux. Lors du conseil municipal du 16 juin 2020, a été actée la création de deux commissions extra-municipales ouvertes aux habitants :

- la commission consultative en charge de la préservation du patrimoine historique ;
- la commission consultative en charge du patrimoine naturel.

Ces comités consultatifs, accessibles à tous les administrés âgés au minimum de 18 ans et inscrits sur les listes électorales, visent à renforcer la démocratie participative. Désignés par le conseil municipal, 4 élus prendront part à chacune de ces initiatives, auxquelles seront également conviés 10 Coigniériens.

Vous souhaitez vous investir dans la vie locale ? Formulez, dès à présent, votre demande en indiquant votre nom, prénom, adresse et âge à l'adresse email suivante : cabinet-maire@coignieres.fr. Merci de préciser la commission à laquelle vous souhaitez participer. Date limite de dépôt de candidature : jeudi 15 octobre.

Les 10 Coigniériens qui siégeront dans chacune de ces deux commissions seront désignés lors du prochain Conseil municipal, par tirage au sort parmi les candidatures reçues.



Infos pratiques



Permanence CCAS

Chaque mercredi, de 14h à 20h, le CCAS tient une permanence individualisée pour les aides au permis en direction des 18-25 ans (bourse de 500 € allouée en échange d'une action citoyenne en ville), les demandes de logement social et les bourses d'étude.

Sur rendez-vous au 01 34 61 45 75 - ccasrpa@coignieres.fr



Permanence du conciliateur de justice

Un conciliateur de justice vous reçoit en Mairie, le 1^{er} et le 3^e mardi de chaque mois pour tenter de régler à l'amiable tous litiges (entre particuliers ou avec des professionnels). Un service gratuit, mis en place en Mairie, accessible uniquement sur rendez-vous.

Sur rendez-vous au 01 30 13 17 77 - accueil@coignieres.fr
+ d'infos : <https://www.conciliateurs.fr>



Le Maire à votre écoute

Soucieux d'apporter des réponses concrètes et personnalisées aux Coigniériens, le Maire Didier Fischer assure une permanence en Mairie chaque samedi matin, de 9h à 12h. Ces temps d'échange, qui reposent sur le dialogue et l'écoute, visent à répondre efficacement aux préoccupations des administrés.

Permanence sur rendez-vous par téléphone au 01 30 13 17 83 ou par mail : cabinet-maire@coignieres.fr



Permanences juridiques en Mairie

Les permanences juridiques sont devenues mensuelles. Ainsi, vous pouvez prendre rendez-vous tous les premiers mercredis de chaque mois, afin de bénéficier de l'expertise d'un avocat assermenté, qui vous apportera des réponses personnalisées en Mairie. Service gratuit, accessible uniquement sur rendez-vous, de 17h à 19h30.

Sur rendez-vous au 01 30 13 17 77 - accueil@coignieres.fr



Vacances sereines avec l'OTA

Avec l'Opération « Tranquillité Absence », partez en congés l'esprit serein ! Ce dispositif propose une surveillance de votre domicile par les agents de la Police municipale et la Police nationale d'Élancourt. Pour bénéficier de ce service gratuit, il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription téléchargeable sur coignieres.fr ou disponible en Mairie, à transmettre au plus tard 5 jours ouvrés avant votre départ, directement en Mairie ou par email à l'adresse ci-dessous.

Police municipale de Coignières - 01 34 61 69 27
police.municipale@coignieres.fr



Nouveauté : paiement en ligne

Depuis le 1^{er} juillet, le paiement en ligne est en place sur le site Internet de la Ville, via le nouveau portail famille accessible à l'adresse suivante : www.coignieres.fr/famille.

Pour se connecter et accéder à leur compte, les familles doivent se munir des codes *enfant* et *famille* qui leur ont été envoyés par voie postale courant juillet. Cette plateforme sécurisée facilite le paiement en ligne des prestations municipales et permettra aux parents, dès la rentrée, d'inscrire en ligne leur(s) enfant(s) à divers services municipaux (cantine, centre de loisirs, garderie, Accueil jeunes...).

Rens. : 01 30 13 17 77 - famille@coignieres.fr



La Police municipale à vos côtés

La Police municipale de Coignières assure un accueil physique en Mairie aux horaires d'ouverture de l'Hôtel de Ville. Un accueil téléphonique est parallèlement assuré :

> En période scolaire : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h-12h15 / 13h30-17h / Mercredi : 14h-19h30
> Hors période scolaire : Lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h15 / 13h30-17h30 / Mercredi : 14h-20h / Vendredi : 8h30-12h15 / 13h30-17h.

En cas d'urgence, vous pouvez contacter le 17 ou le Commissariat d'Élancourt au 01 30 69 64 00.

Police municipale - 01 34 61 69 27
police.municipale@coignieres.fr



Panne de l'éclairage public

Vous souhaitez signaler un incident ? Rendez-vous sur Pep's, le Portail Espaces Publics Services (<https://peps.sqy.fr>), rubrique « Outil de signalement » ou contactez SQY par téléphone au 01 39 44 80 80.



Marché de Noël : ouverture des inscriptions à compter du 1^{er} septembre

La prochaine édition du Marché de Noël se déroulera du samedi 28 au dimanche 29 novembre sur la place de l'Église St-Germain d'Auxerre. Cette année une nouveauté attend les visiteurs avec l'organisation d'une nocturne samedi de 17h à 19h en guise d'ouverture. Dimanche, le marché se tiendra de 10h à 18h. Avis aux exposants, les candidatures sont ouvertes aux particuliers et professionnels du 1^{er} septembre au 16 octobre à 17h (Tarif : 8 € par exposant et par emplacement). Les personnes intéressées sont invitées à remplir le formulaire d'inscription qui sera prochainement disponible en Mairie et téléchargeable sur le site de la Ville. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée et par secteurs d'activité.

Contact : Service événementiel - Sandrine Suzanne
01 30 13 17 67 - evenementiel@coignieres.fr



Bienvenue aux
nouvelles enseignes

▶ **AGENCE PANO**

Signalétique extérieure et intérieure
189 RN 10
Tél. : 01 34 62 60 06 / 06 89 29 07 50
contact@pano-coignieres.fr - www.pano-coignieres.fr

▶ **AS BELEZAS O.T.N.**

Institut de beauté
8 rue du Pont des Landes
Tél. : 01 87 08 77 74
otn@institut-asbelezas.fr - www.institut-asbelezas.fr

▶ **BRASSERIE LA VOISINE**

Fabrication et vente de bières bio
Rue du Pont des Landes
Tél. : 01 34 82 69 05 / 06 48 80 63 89
contact@brasseriela voisine.fr - www.brasseriela voisine.com

▶ **COMERA CUISINES**

Cuisiniste
1 bis rue des Marais
Tél. : 01 30 16 00 38 - www.comera-cuisines.fr

▶ **IZ BATTERIE**

Vente de batteries pour tout véhicule
201 RN 10
Tél. : 06 64 50 60 24 / 07 60 33 95 07

▶ **LE MOULIN DE COIGNIÈRES**

Boulangerie pâtisserie
2 rue du Moulin à Vent
Tél. : 01 34 82 01 02
www.facebook.com/LeMoulinDeCoignieres

▶ **MAISONS LOGELIS**

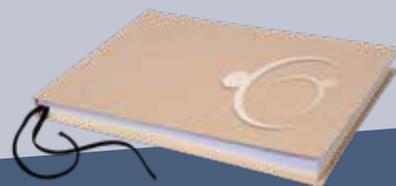
Constructeur de maisons individuelles
40 rue des Broderies
Tél. : 01 39 38 04 89 - www.maisons-logelis.com

▶ **NUANCES UNIKALO BARBOT**

Peinture et décoration professionnelles
20 avenue de la gare
Tél. : 01 82 20 01 43 - www.unikalo.com

▶ **RENT A CAR**

Location de véhicules
169 RN 10
Tél. : 01 30 80 24 24 - www.rentacar.fr



Bonheur

21/12/2019 Hawoly BA
17/01/2020 Adil CHAKHAB
02/03/2020 Ferial KACI
08/03/2020 Sara HACHIM
12/03/2020 Heliandro TAVARES MASCARENHAS
15/03/2020 Oumeïra PILOTIN
31/03/2020 Délice LONDONBO ISANDOM'B
06/04/2020 Abdoulaye SOUMOUNOU
11/04/2020 Milla DOUZI
19/04/2020 Abdou-Souley DIAWARA
27/04/2020 Pia GABEZ
11/06/2020 Ika ARABULI
11/06/2020 Noa JUSTINE HODGETTS
29/06/2020 Gerssy VAZ CORREIA

Regrets

01/12/2019 Emilienne PERESSE, à l'âge de 91 ans
05/12/2019 Mouma BENMANSOUR, à l'âge de 82 ans
07/12/2019 Liliane SOUILLARD, à l'âge de 77 ans
19/02/2020 Xavier LEVER, à l'âge de 53 ans
12/03/2020 Jacques THIROUARD, à l'âge de 67 ans
02/04/2020 Jean-Pierre DUVAL, à l'âge de 60 ans
06/04/2020 Jean-Yves BADJAH, à l'âge de 62 ans
28/05/2020 Ralph VAUCELLE, à l'âge de 91 ans
03/06/2020 Jérémy DELATTRE, à l'âge de 38 ans
09/06/2020 Abbas BOUASSIDA, à l'âge de 90 ans
12/06/2020 Lucienne BOUDOT, à l'âge de 94 ans
26/06/2020 Jacqueline VENOT, à l'âge de 85 ans

*La Municipalité présente ses sincères condoléances
aux familles des défunts.*



Afin de garantir la libre expression de tous les groupes politiques représentés au sein du Conseil municipal, cette page est consacrée aux tribunes d'expression libre. Chaque groupe dispose d'un espace équivalent pour s'exprimer sous sa seule responsabilité.

Ensemble, faisons Coignièrès !

Nous remercions les Coignièriens qui, le 15 mars dernier, ont largement renouvelé leur confiance à notre liste conduite par Didier Fischer.

Cette belle élection aura cependant été ternie par la Covid-19.

Dès le 17 mars, à l'issue de l'annonce du confinement généralisé décidé par l'exécutif national, l'équipe municipale et nos services se sont immédiatement mobilisés afin de répondre au mieux aux attentes des Coignièriens, dans ce contexte si particulier de crise sanitaire.

À Coignièrès, nous avons maintenu ouvert l'Hôtel de ville (sur la base de rendez-vous), très vite nous avons mis en place des dispositifs et des services nouveaux (à l'instar du service coursier) pour répondre aux besoins urgents des personnes âgées et vulnérables comme

pour l'ensemble de nos habitants. La Police municipale a été mobilisée du lundi au samedi, nos agents des services techniques ont maintenu la ville propre.

Nos acteurs économiques ont bénéficié, en ce qui les concerne, d'un accompagnement efficace vers les dispositifs d'aide mis en place. Nous remercions bien évidemment les agents communaux (de la ville et du CCAS) qui malgré ce contexte particulier, ont su maintenir à niveau la qualité même du service public. Merci à eux ! Nous ne pouvons clore ce chapitre sans évoquer ce bel élan de solidarité entre voisins. La fabrication de masques en tissu a permis à un grand nombre de personnes de retrouver une liberté de mouvement. Merci à tous les bénévoles.

Depuis le 25 mai, le nouveau Conseil municipal a été installé. Vos nouveaux élus ont pu prendre leur fonction. Et l'une des premières décisions

aura été la non augmentation des impôts locaux pour 2020 !

Mais déjà, l'équipe est au travail, pour organiser au mieux la rentrée de septembre, avec des innovations comme la mise en place du portail famille qui vous permettra de régler en ligne les prestations telles la cantine, les animations... un engagement tenu !

Enfin cet été des animations des plus variées sauront assurément conquérir le cœur de nos 3-25 ans.

Bel été 2020.

*Les Élus de la liste majoritaire
Un Élan Durable pour Coignièrès*

Chères Coignièriennes, chers Coignièriens,

Nous tenons tout d'abord à remercier tous les habitants qui ont rempli leur devoir de citoyen lors des élections municipales, malgré une situation inédite, et toutes celles et ceux qui nous ont fait confiance en nous accordant leur voix.

Nous allons nous attacher à être une opposition constructive pour les années à venir afin de défendre vos intérêts.

Nous ferons preuve d'objectivité pour apprécier la pertinence des propositions faites par la majorité. Nous appuierons ainsi les dossiers qui nous semblent importants de faire aboutir ses prochaines années et qui constituaient des éléments majeurs de notre programme :

- La transition écologique
- L'accès à l'emploi et à la formation pour tous

- La modernisation des services communaux
- La rénovation des quartiers
- La redynamisation des zones industrielles et commerciales
- La rénovation, l'entretien et l'embellissement des biens communaux

Nous serons attentifs à la gestion des finances de la commune, aux dépenses de fonctionnement et plus précisément à la masse salariale.

Au vu des derniers événements survenus à Coignièrès, la sécurité sera pour nous un point de vigilance tout particulier. Nous sommes prêts à travailler avec la majorité et à faire des propositions telles que le redéploiement de notre police municipale et de la vidéo surveillance, ou encore l'adhésion de la commune au dispositif de « Voisins Vigilants », pour ne pas laisser notre ville en proie à la violence et au vandalisme.

En conclusion, nous entretiendrons pendant

ce mandat une démarche positive, avec bienveillance mais sans complaisance, en ayant comme objectif l'intérêt des Coignièriens et le mieux-vivre ensemble.

L'équipe Coignièrès Avenir et moi-même vous souhaitons un très bel été.

Xavier Girard

COIGNIÈRES THÉÂTRE

**SAISON CULTURELLE
2020/2021**

Présentation le mardi 29 septembre
à 19h30

**THÉÂTRE
DANSE
HUMOUR
CHANSON
MIME
HIP HOP
MUSIQUE
ONE MAN SHOW**



Entrée gratuite

Places à retirer à l'accueil billetterie du théâtre
26 rue du Moulin à Vent - 78310 Coignières

 theatrealphonsedaudet.fr

01 30 62 36 00 - eadaudet@coignieres.fr